

## Tragiques faits occultés similaires à la fusillade de la rue d'Isly, 26 mars 1962

Pierre Spiteri, Professeur Emérite des Universités

### Introduction

Après la signature des accords d'Evian, le 19 mars 1962, l'Algérie était en pleine ébullition. Les Européens se sentaient à juste titre abandonnés et sacrifiés par des négociations auxquelles ils n'avaient pas été conviés. En particulier, le populaire quartier de Bab El Oued subissait dès le 23 mars 1962, pendant plusieurs jours, un blocus assorti de mitraillages permanents des terrasses par des avions de chasse T-6 et ceux des façades des immeubles par des engins blindés. Compte tenu de l'insécurité ambiante, le quartier n'était plus approvisionné de denrées alimentaires ou de produit de première nécessité. Le 26 mars 1962, une manifestation pacifique, destinée à apporter des vivres à la population assiégée de cet attachant et populaire quartier d'Alger, a été organisée. Le service d'ordre était assuré en particulier rue d'Isly par le 4<sup>ième</sup> Régiment de Tirailleurs Algérien, unité non expérimentée pour une mission de maintien de l'ordre en ville. Pour des raisons non complètement clarifiées, une fusillade éclata faisant parmi les manifestants ou simplement les passants de nombreux morts et blessés, dont le chiffre n'est toujours pas exactement connu à ce jour.

Il existe des tragédies occultées et qui sont similaires à ce drame du 26 mars 1962. Le présent témoignage a pour but de relater dans le détail, des faits tragiques qui ont eu lieu dans la ville de Bône, respectivement en décembre 1960 et en janvier 1962, les principales victimes de ces tragiques événements étant des adolescents âgés de 15 et 17 ans.

### Les engagements non tenus

Pour comprendre les tragiques événements de la rue d'Isly et ceux similaires qui se sont déroulés à Bône et dans d'autres villes d'Algérie, il convient de situer les faits dans leur contexte. En 1848, la nouvelle constitution déclarait l'Algérie partie intégrante de la République Française. Les provinces algériennes deviennent à l'époque des départements français et, en mai 1849, l'Algérie envoie à l'Assemblée législative trois députés. Plus de cent ans après, ce principe d'appartenance de l'Algérie à la France est réaffirmé au plus haut sommet de l'état, suite à la trentaine d'attentats exécutés par les militants du F.L.N. principalement dans l'est constantinois durant la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1954 ; ainsi Pierre MENDES FRANCE, président du conseil, déclare aussitôt : « *Les départements d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont français depuis longtemps et d'une manière irrévocable. [...] Cela doit être clair une fois pour toutes et pour toujours aussi bien en Algérie et dans la métropole qu'à l'étranger. Jamais la France, aucun gouvernement, aucun Parlement français, qu'elles qu'en soient d'ailleurs les tendances particulières ne cédera sur ce principe fondamental* ». Ces déclarations lui valent les applaudissements des députés de gauche, du centre, de droite et d'extrême droite. Son ministre de l'intérieur, François MITTERAND lui fait écho en déclarant le 12 novembre 1954 « L'Algérie, c'est la France » et annonce l'envoi de troupes pour le maintien de l'ordre en Algérie.

Ce principe d'unité territoriale entre les départements de la métropole et ceux d'Algérie sera réaffirmé à plusieurs reprises au plus haut niveau des responsables de l'état. Le 6 décembre 1957, dans un article intitulé « Alerte aux Algériens ou les chemins de la trahison » (C.f. Echos d'Alger, t.II : 1946 – 1962), Michel DEBRE écrit :

*« Que les Algériens sachent qu'il est à Paris des hommes qui ne séparent point la cause de l'Algérie de celle de la France – que n'effraient ni les menaces de rébellion, ni celles de Washington, ni celles de Londres – et qui, pour un destin commun qui est celui de la patrie, ne transigeront pas.*

*« Que les Algériens sachent que l'abandon de la souveraineté française en Algérie est un acte illégitime – c'est-à-dire qu'il met ceux qui le commettent et qui s'en rendent complices hors la loi et ceux qui s'y opposent, quelque soit le moyen employé, en état de légitime défense. ».*

Principe réaffirmé les 5, 6 et 7 juin 1958 par Charles DE GAULLE lors de sa visite à Constantine, Bône, Oran et Mostaganem; en particulier avec son célèbre « *Vive l'Algérie Française* » lancé à Mostaganem ainsi que s'adressant à Bône, en particulier aux Français Musulman « *Venez à la France, elle ne vous trahira pas* »<sup>1</sup> alors qu'à Oran, il déclarait « *L'Algérie est une terre organiquement française. Aujourd'hui et pour toujours [...] La France est ici avec sa vocation. Elle est ici pour toujours* ».

Or, très rapidement après son élection à la présidence de la République et de la communauté, le 21 décembre 1958, DE GAULLE change d'orientation en contradiction avec ses propres engagements. Ainsi le 29 avril 1959, ses propos adressés au député d'Oran, Pierre LAFFONT, « *sur l'Algérie de papa, c'est fini* » provoquent une vive émotion. Le 16 septembre 1959, il prononce un discours sur l'autodétermination, dans lequel, pour la première fois, il offre à l'Algérie de se séparer de la France ; cette offre d'autodétermination sera reformulée le 10 novembre 1959. Du 3 au 5 mars 1960, lors d'une tournée des popotes en Algérie, DE GAULLE évoque une « *Algérie algérienne liée à la France* »; le 7 mars 1960, un communiqué officiel écartant la solution de « *francisation* » définie comme « *un retour à la domination directe pratiquée par la métropole depuis la conquête* » est rendu public. Dans un discours du 5 septembre 1960, DE GAULLE annonce que « *l'Algérie algérienne est en route* ». Le 4 novembre 1960 il annonce que « *la République Algérienne existera* » et il déclare, lors d'une allocution télévisée le 20 décembre 1960 « *L'Algérie de demain sera donc Algérienne* ».

### L'attachement à la terre natale et à la France

La population algérienne de toute confession, qu'elle soit catholique, israélite, musulmane ou protestante, était fière de ce pays cosmopolite qui avait été habité par les Numides (entre 3000 ans avant J.C. et 1 000 ans avant J.C.), les Phéniciens (entre le XIIème siècle avant J.C. et 202 ans avant J.C.), les Grecs (qui n'ont pas réellement occupé l'Afrique du Nord, se contentant de faire prospérer en méditerranée un commerce itinérant dans les principaux ports), les Romains (entre 46 ans avant J.C. et 431 ans après J.C.), les Vandales (entre 431 ans après J.C. et 533 ans après J.C.), les Byzantins (entre 533 ans après J.C. et la fin du VIIème siècle), les Arabes (entre la fin du VIIème siècle et 1535 après J.C.), les Espagnols (entre 1505 et 1540 après J.C.), les Turcs (entre 1540 et 1832 après J.C.),... Alors qu'en 1832, l'Algérie en tant que pays n'existait pas et qu'il n'existait aucune structure administrative, la présence française avait mis en place une administration calquée, dans tous les domaines, sur le modèle métropolitain ; le respect de toutes les religions et coutumes

---

<sup>1</sup> Cette phrase a été placardée pendant plusieurs jours au fronton du théâtre municipal de Bône ; il était notamment spécifié « *La France a fait beaucoup de grandes choses dans sa carrière, depuis mille ans, ici avec vous tous, Algériens, elle a fait quelque chose d'immense. Venez à la France. Elle ne vous trahira pas. j'en suis sur. Aujourd'hui, j'en suis sur plus que jamais, puisque j'ai vu et entendu Bône. Vive la République ! Vive la France !* »

nécessitait certes des acrobaties pour concilier juridiquement les usages autochtones avec le code Napoléon. Des ouvrages d'art (routes, ponts, ports, aérodromes, lignes de chemin de fer, hôpitaux, établissements scolaires et universitaires,..) avaient été réalisés au prix d'efforts surhumains ; ainsi en juillet 1848, le 53<sup>ème</sup> régiment d'infanterie aidé de détachements de zouaves et des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> compagnies disciplinaires tracèrent à la pioche, à la barre à mine et à l'explosif des pistes dans la région de Blida ; celles-ci furent transformées ensuite en route empierrées ; puis des voies ferrées furent construites. De gros travaux permettant d'exploiter les terres avaient été entrepris ; ainsi les terres de la Mitidja avaient été mises en valeur pour obtenir des terrains fertiles et cultivables. Des zones marécageuses avaient été assainies et transformées en terrains cultivables; par exemple dans l'est Algérien la zone allant du lac Fetzara (près d'Ain Mokra) au lac des Oiseaux (entre Morris et Le Tarf) comprenait d'immenses marécages. A Bône l'oued Boudjimah avait été détourné de plusieurs kilomètres de sorte que cet oued se déverse dans le golfe à quelques centaines de mètres de l'embouchure de l'oued Seybouse. Cela a permis d'une part d'assainir des zones marécageuses et d'aménager la gare, située actuellement à l'ancienne embouchure de l'oued Boudjimah et d'autre part d'aménager la petite darse du port; le square Randon, à l'entrée du populaire quartier de la Colonne était à l'origine un marécage en bordure de l'oued Zafrania qui fut recouvert par un boulevard. Il a fallu payer très cher le prix de ces transformations et de cet assainissement ; ainsi, toujours à Bône, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 novembre 1833, 4 097 militaires sous les ordres du Général D'UZER, dont 36 officiers, étaient admis à l'hôpital et 830 y étaient décédés. Des travaux analogues ont été réalisés à Philippeville pour drainer les marais malsains de la plaine de Saf-Saf ; la présence de ces marais a généré une épidémie de malaria et pour la seule année 1839, 5 242 malades sont hospitalisés dont 782 périront et 932 évacués en métropole. En 1849, à Mondovi, situé à 25 kilomètres au sud-est de Bône, il y eut 257 décès dus au choléra. Le crucial problème de l'eau et de l'irrigation des terres cultivables sera également traité au mieux, soit en collectant l'eau des oueds dans des canalisations et en stockant ces eaux dans des citernes romaines telles qu'elles existaient à Hippone – Bône, pour une capacité de 12 000 m<sup>3</sup>, ou encore à Philippeville, soit en dessalant l'eau de mer comme à Oran .

Parallèlement, les richesses minières ont été exploitées ; par exemple, en novembre – décembre 1845, était publié l'acte notarié de société, pour l'exploitation des mines de minerai de fer de la Méboudja, près de Bône, qui préfigurait la création de la Société du Mokta-El-Hadid ; ce minerai était reconnu de très haute qualité, à l'égal de celui extrait des gisements de Suède ou d'Allemagne. Les promoteurs de ce projet souhaitaient accompagner cette exploitation des gisements de fer par la construction de hauts-fourneaux pour traiter ce minerai ; la présence des forêts toutes proches de l'Edough et de celle de la région de La Calle permettait de surcroît d'avoir tout le combustible nécessaire au bon fonctionnement de ces usines. Des hauts-fourneaux ont bien été construits au centre de l'Allélick, puis leur exploitation a cessé relativement rapidement vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Cependant, la Société du Mokta-El-Hadid exploita les gisements du Bou-Khadra situés près de la frontière tunisienne à Ouenza. La présence de cette mine avait d'énormes retombées économiques sur la région, permettant en particulier de développer toute sorte de commerces et par conséquent de réduire le chômage. D'autres sites miniers existaient également à Tébessa et à Morsott. Il y avait aussi d'énormes richesses phosphatiques au Kouif, à Djebel-Dir, à Djebel-Onk et à Thasbent. Sans compter bien évidemment les richesses en pétrole et en gaz naturel du Sahara, mises en valeur bien plus tard.

L'enseignement s'est aussi développé sur cet immense territoire. Certes ce développement était insuffisant, il aurait pu être accentué davantage et plus rapidement,

principalement à l'intérieur des terres. L'Algérie manquait cruellement d'instituteurs et de professeurs; il est bon de rappeler qu'à partir des années 1950, a été créé un corps d' »instituteurs », enseignants non sortis des écoles normales d'instituteurs et qui n'avaient pas le statut de fonctionnaire; c'était souvent des étudiants titulaires d'un seul baccalauréat, voir des deux baccalauréats ou bien encore de militaires du contingent qui, tous exerçaient dans le bled. Ce problème s'aggravait encore plus compte tenu de l'explosion démographique de la population musulmane.

À ce sujet, il convient de rappeler qu'à cette époque, les départements métropolitains accusaient également du retard en ce domaine (et dans d'autres domaines). Par décret impérial du 4 mars 1865, l'école normale d'Algérie est fondée sur un site situé à Mustapha supérieur au Parc Galland en Alger ; elle sera inaugurée le 16 janvier 1866 avec un effectif de 30 élèves. En 1877, à la suite de mouvements de terrain, les bâtiments ont du être évacués et transférés début 1888 dans les locaux inutilisés d'un asile d'aliénés situé à la Bouzareah, baptisée par les élèves « Maboul ville ». Pendant près de cent ans, elle va fournir la majorité des enseignants du primaire en Algérie, avec le concours de l'école normale de Constantine créée en 1878, puis celle d'Oran créée bien tardivement en 1933. En 1874, un décret présidentiel crée la première école normale pour jeunes filles d'Algérie. Celle – ci sera installée jusqu'en 1945 dans la petite ville de Miliana. En 1946 elle sera transférée dans la commune d'El-Biar, dans les environs d'Alger ; elle sera plus connue sous le nom d'école normale de Ben-Aknoun, quartier où elle est implantée.

L'université d'Alger a été créée en 1909 ; initialement, il avait été donné naissance à quatre grandes écoles supérieures universitaires (médecine – pharmacie, sciences, lettres et droit) et la loi constituant en université le regroupement de ces écoles supérieures a été votée le 30 décembre 1909. Au moment de l'indépendance l'université d'Alger était classée comme la seconde université française, derrière celle de Paris.

Les travaux scientifiques développés à la faculté de médecine étaient renommés. Rappeler tous les travaux entrepris en Algérie, dès 1832, pour soulager les populations des multiples maladies qui sévissaient à l'époque aurait pour effet d'augmenter considérablement ce paragraphe. Mentionnons pour mémoire l'utilisation en 1834 du sulfate de quinine contre le paludisme par François Clément MAILLOT, médecin major à l'hôpital de Bône, pour lutter contre le paludisme. Ces travaux pionniers sur le paludisme ont été poursuivis par Alphonse LAVERAN , médecin militaire à Constantine, qui découvrit en 1880 l'agent du paludisme (l'hématozoaire du paludisme) ; il reçut le prix Nobel en 1907 pour cette découverte qui dépassa largement le cadre du paludisme car elle ouvrit la voie pour le traitement des maladies infectieuses transmises par des parasites (les protozoaires). D'autres découvertes scientifiques pour traiter le paludisme sont dues aux efforts d'Edmond SERGENT – né le 23 mars 1876 à Philippeville – et à son frère Etienne – né le 13 août 1878 à Mila (département de Constantine,) – qui poursuivirent les travaux d'Alphonse LAVERAN sur la transmission de ces maladies par les protozoaires. Parallèlement Etienne SERGENT et le Docteur Louis PARROT, médecin à Morris, mirent au point un sérum antiscorpionique et les deux frères SERGENT travaillèrent sur les maladies du trachome, de la typhoïde, de la tuberculose et du typhus ; un groupe de chercheur autour des frères SERGENT se constitua en collaboration avec le Docteur Louis PARROT et des médecins français comme le Docteur Emile ROUX (Directeur de l'Institut Pasteur de Paris). Les maladies touchant le cheptel, telles que la teigne ont été étudiées par le Professeur Felix LESTOQUARD du service vétérinaire de l'Institut Pasteur d'Alger. D'autres grands noms de la médecine « coloniale » pourraient encore être cités. Faut t'il le préciser, cette œuvre a été réalisée avec des moyens dérisoires comparés à ceux mis en

œuvre aujourd'hui ; elle a cependant permis des progrès considérables dans la lutte contre la maladie.

La faculté de sciences comportait des Professeurs éminents pour leurs recherches, notamment dans le domaine du nucléaire où Alger aurait pu être un centre important sans l'apparition des mouvements nationalistes dans les années 1950. Enfin l'université comprenait aussi une faculté de lettre et une Faculté de droit. Cet ensemble était complété par des écoles d'ingénieurs et des écoles d'agriculture ainsi que des instituts comme l'institut Pasreur fondé en 1894. Des centres supérieurs universitaires ont été ouverts à partir de 1958 à Constantine et à Oran.

Les habitants d'Algérie étaient extrêmement fiers de la beauté de ce pays. Sur la côte au nord on trouvait des paysages méditerranéens où des espaces de verdure avaient leur place ; de Nemours à l'ouest à La Calle à l'est, les paysages égalaient en beauté ceux réputés de la Côte d'Azur entre Marseille et Menton ou encore ceux de Corse. À l'extrême sud, les paysages sahariens étaient somptueux. A l'intérieur des terres, on trouvait des paysages montagneux ou la pratique du ski était possible, comme à Chréa, petite station très proche de Blida, située à 62 kilomètres au sud d'Alger, dans les montagnes de l'Atlas mitidjien. Dans tous les paysages évoqués précédemment les contrastes des couleurs ocres ou rouges pour la terre, vertes lorsque la végétation arrivait à trouver sa place, le magnifique bleu clair du ciel et les couleurs allant du turquoise au bleu marine de la mer Méditerranée produisaient un spectacle magnifique à contempler.

La vie quotidienne avait également été organisée au mieux afin que les populations locales et immigrantes puissent vivre le plus agréablement possible dans ce pays. Ainsi, une vie associative et culturelle a été organisée au fil des ans. De nombreuses chorales ont été créées, des concours musicaux organisés. Des cafés concert où se produisaient des artistes ont été créés ; les spectacles étaient mis en concurrence, créant ainsi une émulation pour le grand plaisir des spectateurs et celui des nombreux badauds qui assistaient ainsi gratuitement au spectacle – et cela ne posait aucun problème. Au fil des ans des courses équestres puis automobiles obtenaient un grand succès auprès des populations. De nombreux clubs sportifs, couvrant la plupart des disciplines sportives ont été implantés. Des compétitions sportives populaires étaient organisées ; par exemple de 1921 à 1951 la traversée à la nage du port de Bône permettait une animation dans la ville et même dans la région puisque Philippeville organisait aussi le même type d'épreuve. De nombreux théâtres ont été construits dès le début de l'occupation française où des troupes françaises, italiennes ou espagnoles se produisaient. Ainsi, à Bône, une salle a été aménagée dès 1846 ; en 1856 le théâtre municipal fut construit à l'endroit qu'il occupe toujours actuellement alors que quasi simultanément, sur une initiative privée, un second théâtre, le théâtre TASSY, fut édifié au centre ville. Naturellement, les progrès techniques ont permis également la construction de nombreux cinémas partout en Algérie, d'abord avec les cinémas en plein air (celui de Biskra existe toujours) puis avec des salles aménagées de manière moderne. Enfin des fêtes populaires étaient organisées (les fameuses kermesses) cycliquement dans chaque quartier.

Ainsi dans les années 1960, l'Algérie était une province organisée, sa spécificité multi culturelle étant prise en compte.

Les Européens avaient inconsciemment à l'esprit qu'un exode en métropole, pays inconnu pour eux, conduirait à un inévitable éclatement des familles et à une séparation irrémédiable avec les amis. Or il existait un enracinement familial profond en Algérie et un

attachement culturel et familial, pour ces gens nés en Algérie pour la plus grande majorité. Près d'un demi-siècle après, force est de constater que ces craintes étaient parfaitement fondées. Et puis, faut t'il le préciser, un exode conduirait à l'abandon de modestes biens durement acquis, dans la majorité des cas, à force de travail, de persévérance et de privation. Sans compter l'incertitude d'une vie absolument pas envisagée en métropole. Quel métier exercer ? Où aller dans ce pays inconnu pour la plupart ?

La population européenne installée en Algérie depuis plusieurs générations considérait, à juste titre, celle-ci comme sa terre natale. Aujourd'hui encore ceci n'est pas contesté par les Algériens eux mêmes qui ne manifestent aucun signe tangible de rejet de cette population européenne aujourd'hui exilée ; bien au contraire. Les témoignages sur les signes d'amitiés témoignés par les Algériens envers ces mêmes européens déracinés sont nombreux : « *Bienvenue dans votre pays* » accompagné d'un sourire complice, « *Vous êtes né en Algérie ? Alors, vous êtes Algériens* » ou bien encore « *Ici vous êtes chez vous* ». De toute évidence les Pieds Noirs sont très bien reçus en Algérie, ils sont accueillis comme des enfants du pays.

En Algérie, lors des événements de mai 1958, la population musulmane avait également manifesté spontanément son attachement à la France. Pour preuve les nombreux films où l'on voit des manifestations rassemblant les deux communautés durant cette période de profond espoir, se tenant par la main pour défiler dans les rues. Pourtant, il faut également avoir conscience que les Français Musulmans occupaient une place totalement inconfortable, écartelée entre la France et le F.L.N. qui exerçait des moyens de pression radicaux sur ces populations musulmanes. La France et le F.L.N. n'utilisant pas les mêmes moyens pour rallier les populations musulmanes. La population européenne était dans sa grande majorité partisane du maintien de l'Algérie dans l'état français. Les Européens admiraient et aimaient profondément la France. Ne l'ont t'ils pas prouvé en payant de leur vie la défense de la « *Mère Patrie* » lors des deux conflits mondiaux. Lors de la première guerre mondiale, les tous premiers obus allemands avaient été tirés sur Bône par le croiseur allemand « *Le Breslau* » le 4 août 1914, à quatre heures soit deux heures après la déclaration officielle de guerre ; cette opération destinée à gêner l'embarquement des troupes pour défendre la métropole fit un mort et sept blessés causant également des dégâts matériels sur des immeubles ainsi que sur le navire vapeur « *St Thomas* » amarré dans le port. Philippeville a également été bombardé dans les mêmes conditions ce même jour. L'effort de mobilisation en Algérie durant la Grande Guerre fut de 170 000 musulmans dont 85 000 engagés volontaires ; à leurs cotés 93 000 Français d'Afrique du Nord d'origine européenne, 39 000 Tunisiens sont appelés et 14 000 Marocains sont mobilisés dont les trois quarts sont engagés sur les fronts de France ou d'Orient. Les Français d'Afrique du Nord d'origine européenne ont eu à déplorer de 12 000 à 20 000 tués et les Maghrébins 36 000 tués ou disparus dont 9 800 Tunisiens et 25 000 Algériens [17].

Durant la seconde guerre mondiale, les Algériens de toute origine ont payé un lourd tribut à la libération de la France. Dès septembre 1939, 73 000 Français d'Afrique du Nord d'origine européenne et 176 000 musulmans sont mobilisés. Sur les 400 000 hommes de l'Armée de terre en AFN, 170 000 sont engagés en métropole ou au Levant. Les pertes sont de 5 400 Maghrébins et 2 700 Européens tués. Durant la période 1943 - 45 il y a eu 26 000 morts au champ d'honneur dont 12 000 Pieds Noirs; on estime à environ 16 %, de la population européenne le taux de mobilisation soit 170 000 Pieds noirs ayant participé à l'effort de guerre contre 233 000 soldats musulmans, soit 2 % de la communauté musulmane [17]. L'un des plus beaux faits d'armes revient au célèbre Bônois Alphonse Pierre JUN, dernier maréchal de France. Grâce à une tactique astucieuse, alors même que d'autres avaient

échoué, Alphonse JUIN, à la tête du premier corps expéditionnaire français en Italie composé essentiellement par la 3<sup>ème</sup> D.I.A (Division d'Infanterie Algérienne) et la 2<sup>ème</sup> DIM (Division d'Infanterie Marocaine) - surnommé par le général Clark la « Royal Brèle Force » - avait été vainqueur sur le Garigliano le 4 juin 1944, ouvrant ainsi aux Américains les portes de Rome et de Sienna. Auparavant, à la tête du contingent français, il avait participé à l'arrêt de la progression des forces de l'Axe en Tunisie, contribuant ainsi à l'anéantissement de l'Afrikacorps. Après la victoire du Garigliano, ce corps expéditionnaire français a participé au débarquement de Provence. A partir du 8 novembre 1942, date du débarquement des armées Alliées en Afrique du Nord, les villes d'Alger, d'Oran, de Bône et de Philippeville – comme de nombreuses autres villes d'A.F.N - ont joué un rôle particulièrement important lors des opérations qui ont conduit à la libération de la France ainsi qu'à la victoire. Les bombardements aériens ont causé à Bône cent soixante quatre morts, deux cent deux blessés et trois mille trente cinq sinistrés ; les installations portuaires et cinq cent dix-neuf immeubles ont été détruits ou endommagés. Pour ces sacrifices la ville de Bône comme celles d'Alger et de Philippeville, a été citée à l'ordre de l'armée avec attribution de la croix de guerre avec palme qui figurait dans les armoiries de ces villes. La campagne de Provence a pu être menée victorieusement grâce au Maréchal de LATTRE DE TASSIGNY à la tête de la Première Armée ou Armée d'Afrique.

### Les doutes et les légitimes réactions

Les déclarations des dirigeants gouvernementaux à partir d'avril 1959 laissaient entrevoir de mauvais présages et l'abandon de l'Algérie par la France. Le contingent ne manifestait pas un soutien sans faille à la population souhaitant le maintien de l'Algérie dans la France. D'ailleurs n'a-t-on pas entendu sur France 3, en décembre 2008, un ancien militaire du contingent déclarer que pendant que ses camarades allaient danser lui même « crapahutait » dans le djebel - suivant l'expression consacrée. Faut-il encore rappeler le sacrifice de nos pères et de nos grands pères lors des campagnes durant les deux conflits mondiaux ? Qu'auraient pensé nos compatriotes métropolitains si en 1944, nos pères avaient évoqué préférer être à la pêche ou jouer aux cartes plutôt que libérer Besançon, Belfort ou Colmar ? Or nos grands pères et nos pères se sentaient concernés par cette guerre.

Autre événement qui laissait entrevoir un abandon de l'Algérie par la France : la fusillade dite des barricades d'Alger par les gendarmes mobiles entre le 24 janvier et le 1<sup>er</sup> février 1960. On dénombrera une vingtaine de morts. Les Européens d'Algérie ne concevaient pas que « leur armée » qu'ils vénéraient, puisse leur tirer dessus ou leur envoyer des grenades lacrymogènes au motif qu'ils exprimaient leur attachement à la France et qu'ils chantaient la Marseillaise en brandissant des drapeaux tricolores.

Et surtout, pour comprendre la réaction des pieds noirs, il faut avoir conscience de l'importance de la « parole donnée » dans ce pays ou, très tôt, on apprenait le sens de l'honneur. Ainsi, les déclarations solennelles de non abandon par la France, de cette terre algérienne partie intégrale de la France, avaient été prises pour « argent comptant ». Dès les premières déclarations de De GAULLE évoquant l'autodétermination, une véritable douche froide s'est abattue sur les partisans de toutes confessions du maintien à la France de l'Algérie.

Ceci explique la réaction de désespoir qui s'est manifestée avec la création officielle de l'Organisation Armée Secrète (l'O.A.S) en février 1961, donc bien tard ; cette réaction découlait logiquement du contexte de violence dans lequel était plongé l'Algérie depuis

novembre 1954. Pour les Européens d'Algérie, poussés à bout, il s'agissait plus d'un acte de résistance que d'un mouvement politique. Le pied noir, issu d'un milieu modeste – et il y en avait beaucoup - qui rentrait dans l'activisme était quelqu'un de sincère dans sa démarche, même si les moyens utilisés étaient dans l'absolu discutables, dans l'absolu uniquement, mais parfaitement compréhensibles lorsqu'on a en mémoire les nombreux égorgements, émasculations, mutilations, viols et autres tortures infâmes pratiqués par le F.L.N. depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Depuis plus de 6 ans, l'Algérie était en guerre, et la guerre est toujours atroce pour ceux qui la subissent. Il s'agissait pour ces militants d'acte de légitime défense, dans la mesure où la France se détachait des provinces algériennes. Par ailleurs, les militaires rentrés dans l'activisme ne voulaient pas voir se répéter l'abandon des supplétifs comme cela s'était passé en Indochine, et qui malheureusement s'est de nouveau reproduit en Algérie. Ce qui a conduit au drame subi par les supplétifs musulmans après la signature du cessez le feu le 19 mars 1962. Ces résistants pensaient remplacer progressivement l'armée française dans le rôle de protection des populations contre le terrorisme. Ce qui hélas conduisit inévitablement à des bavures à l'initiative d'éléments incontrôlés. La démarche de ceux qui étaient entrés dans l'activisme était identique à celle des résistants pendant la seconde guerre mondiale ; ces résistants n'ont pas été critiqués ni blâmés et sont encore glorifiés aujourd'hui à juste titre. Il est faux et injurieux de comparer les militants O.A.S. à des fascistes comme cela a bien souvent été le cas. Il est vrai que le « perdant » - et dans le cas d'espèce, celui pour qui la défaite a été organisée - a droit à tous les outrages ! Et sur ce point-là, la presse gouvernementale parfaitement zélée, a très bien assumé son rôle. Au-delà des objectifs politiques des dirigeants de l'O.A.S, les Européens d'Algérie espéraient qu'une résistance comparable à celle du F.L.N. conduirait inmanquablement à une table de négociations ; puisque la violence et les assassinats ont permis au F.L.N. d'être entendu, ils espéraient arriver au même résultat en agissant de même... Pour terminer sur ce point, faut t'il aussi préciser que la population européenne, était dans sa très grande majorité sympathisante du maintien de l'Algérie dans un statut quo, soutenant de manière active toutes les manifestations allant dans ce sens (drapeaux tricolores accrochés aux fenêtres, folkloriques concerts de casseroles qui ont cependant produit leurs effets, participation aux manifestations de masse,..). Sympathisante et rarement plus, sinon il y aurait eu en Algérie un immense bain de sang. Comme cela a été expliqué plus haut, c'était une réaction normale compte tenu des efforts consentis au développement de cette région.

Et qui accepterait de se laisser déposséder et spolier sans rien dire, sans rien faire ! ?

Voilà, rapidement et schématiquement brossé un état des lieux qui permet de mieux comprendre dans quel contexte se situent les tragiques événements annoncés au début de ce témoignage et ceux qui seront rapportés pour terminer.

### Témoignage

Le premier événement se situe à la mi-décembre 1960. DE GAULLE effectuait ce qui sera sa dernière visite en Algérie. Celle-ci devait se dérouler durant 5 jours, du 9 au 13 décembre ; en réalité cette visite fut abrégée de 24 heures, dans la mesure où le chef de l'état a été « affecté de la tournure des événements, notamment en Alger ». Évidemment les villes d'Alger et d'Oran au bord de l'explosion depuis plusieurs mois, n'étaient pas visitées. Seules des régions « calmes » le seront , en particulier les villes du constantinois (Bougie, Téliergma, Batna, Ouenza,.. etc ..) ainsi que les postes du barrage frontalier avec la Tunisie et pour terminer, envol vers Paris, depuis l'aéroport de Bône les Salines, le 12 décembre. Durant ce voyage des événements extrêmement graves se sont déroulés en Alger et à Oran ; en effet, le 11 décembre, les musulmans sont sortis spontanément de la casbah d'Alger pour manifester



dans les quartiers européens. Des drapeaux F.L.N. vert et blanc sont brandis pour la première fois ; ces manifestations sont accompagnées d'exactions, tels qu'assassinats d'Européens, saccage d'une synagogue, etc.. ; pour rétablir l'ordre, les gendarmes mobiles ouvrent le feu sur les manifestants, faisant une centaine de morts ; événements analogues à Oran. Les Européens de leur côté manifestaient contre la politique d'abandon de l'Algérie et des promesses non tenues ; des heurts violents entre forces de l'ordre et manifestants se sont déroulés.

C'est dans ce contexte que DE GAULLE est passé dans la ville de Bône. Ici aussi des manifestations musulmanes et européennes ont eu lieu ; il s'en est fallu de peu pour que les deux communautés ne s'affrontent au centre ville, rue Gambetta; l'efficacité du service d'ordre a évité un bain de sang. Malheureusement, ce bain de sang aura pourtant lieu. Les manifestants musulmans tentaient d'affluer au centre ville depuis leurs quartiers habituels, en brandissant des drapeaux FLN vert et blanc ; des coups de feu furent tirés par ces manifestants sur une voiture de police qui riposta aussitôt. Parallèlement des cortèges européens manifestaient partout en ville européenne en chantant « La Marseillaise », drapeaux tricolores en tête. Toujours pour protester contre la politique de DE GAULLE, un ordre de grève est suivi à 100% par les Européens dans les services publics; les magasins sont fermés.

Vers 15 h 30, un cortège de jeunes manifestants européens chantant « La Marseillaise », drapeaux tricolores déployés, arrivent Place Marchis et se dirige vers le quartier populaire de La Colonne ; un cordon de force de l'ordre empêche cette progression car il y a de nouveaux risques d'affrontement avec des manifestants musulmans. Pour contourner ce bouchon de sécurité, les jeunes empruntent une petite rue, la rue Saunier. Pendant que les manifestants empruntaient cette petite rue par un bout, à l'autre bout, c'est à dire à l'intersection de la rue Saunier et de la rue des chasseurs – petite rue reliant le boulevard Clemenceau et le boulevard Zafrania - un commando de la légion étrangère s'est déployé pour barrer la route aux manifestants. Les légionnaires étaient accroupis en position de tir à l'angle des deux rues, armés de pistolets-mitrailleurs ; le sous-officier commandant ce petit détachement a effectué les sommations puis instantanément, c'est à dire dans la minute a ordonné le feu. Une ou deux rafales au plus ont été tirées ; deux jeunes européens, Gilbert GAMBBA – 15 ans – et Alain KANDEL – 17 ans – sont morts. Il y a eu en plus 37 blessés dont deux graves. Parmi les blessés européens, certainement touchés rue Saunier, on dénombre : un adolescent de 16 ans, six jeunes gens de 17 et quatre de 18 ans, un jeune homme de 19 ans, deux de 20 ans, un de 21 ans, un de 22 ans, deux de 24 ans et deux de 25 ans auxquels il convient d'ajouter un homme de 33 ans et un de 38 ans ; la plupart des adolescents sortaient du collège technique, fermé à cause de la grève, situé non loin de là rue Eugène François. Le bilan aurait pu être encore plus lourd ; en effet, les portes des immeubles situés rue Saunier étaient ce mardi après midi restées ouvertes ce qui a permis aux jeunes manifestants de se mettre à l'abri, limitant ainsi certainement le nombre de victimes. Il convient de préciser qu'aucun coup de feu n'a été tiré rue Saunier contre les militaires qui sont ressortis indemnes de cet événement. À ce bien triste bilan, il convient d'ajouter 4 tués musulmans et 9 blessés dont une fillette de 10 ans, les autres blessés ayant un âge compris entre 27 ans et 41 ans ; il n'y a pas de renseignement sur 6 autres blessés dont au moins 2 musulmans.

La fusillade de la rue Saunier à Bône est révoltante et inadmissible car il est difficile d'admettre que l'armée française puisse ouvrir le feu sur des jeunes brandissant le drapeau tricolore et chantant l'hymne national ; en mars 2011, des événements récents et similaires en Lybie ont été durement critiqués. Les faits suivants sont encore plus révoltants.

Il était 18 h 45 ce 19 janvier 1962 à Bône. La nuit commençait à tomber et bientôt le couvre feu (c'est à dire l'interdiction à quiconque non autorisé de circuler) serait effectif. Sur la Place Alexis Lambert, place situé à quelques centaines de mètres du centre ville, deux jeunes garçons collaient des affiches de l'O.A.S. sur la façade de l'école tenue par les sœurs de la Doctrine Chrétienne ; c'était une école maternelle que tout(e) jeune Bônois(e) a fréquenté au moins une année. Par ce geste patriotique bien dérisoire, ces deux très jeunes garçons participaient à leur manière à la résistance pour garder à la France ses départements d'Afrique du Nord, dont la superficie était cinq fois supérieure à l'ensemble des départements métropolitains. Faut t'il préciser que leur action ne menaçait personne et ne mettait personne en danger, et surtout pas le troisième acteur de ce bien triste drame. Une 2 CV de l'armée conduite par le sous-lieutenant Gilbert PALVADEAU passait au même moment ; ce dernier vit les deux jeunes garçons. Bien sûr leur activité n'était pas légale et même interdite ; mais pas au point de condamner à mort ipso facto ces deux jeunes garçons, surtout sans procès – précision supplémentaire faite que Gilbert PALVADEAU, originaire de Villejuif, était juriste de formation. C'est bien pourtant ce qui s'est passé. Gilbert PALVADEAU, substitut du procureur militaire attaché au général commandant la zone-Est constantinois, descendit de son véhicule et tira sur les deux adolescents, tuant net l'un d'entre eux Noël MEI, âgé de 15 ans et blessant son jeune camarade âgé de 14 ans. Les détails sur les témoignages ne sont pas totalement concordants ; il est affirmé dans certains d'entre eux que Noël MEI a été abattu d'une balle dans le dos alors que d'autres prétendent que la balle a été tirée en plein cœur. À ce stade, dans le dos ou dans le cœur, l'acte est dans les deux cas inadmissible d'autant plus qu'il a été perpétré par un militaire qui n'était pas menacé, donc absolument pas en état de légitime défense. Cet acte, comme tant d'autres, restera toujours inqualifiable. La famille a demandé, à juste titre, que l'affaire soit jugée. À ma connaissance elle n'a jamais été jugée, Gilbert PALVADEAU a été transféré très précipitamment à Djibouti. En mars 1966, Gilbert PALVADEAU était intronisé comme substitut du procureur de la République au Tribunal de grande instance de Troyes ...pour juger les crimes et délits commis par les « autres ».

Suite au décès de Noël MEI, une immense émotion s'est abattue sur la ville de Bône. L'endroit où fût tué Noël a été immédiatement fleuri par les sœurs de la Doctrine Chrétienne suivies bientôt par l'ensemble de la population bônoise ; ainsi gerbes, couronnes, bouquets étaient déposés autour de la photo de l'adolescent. Comme si cette mort n'était pas suffisante, la foule présente pour se recueillir fût mitraillée depuis un véhicule occupé par des militants FLN ; bilan deux morts européens supplémentaires.

Le 22 janvier 1962 les obsèques de Noël MEI se sont déroulés en présence d'une foule évaluée à 20 000 personnes. La ville dans son ensemble était en deuil ; les magasins étaient fermés, les administrations et les services ne fonctionnaient pas pour marquer leur deuil et leur solidarité à cette modeste famille bônoise. L'après-midi eurent également lieu les obsèques de Mademoiselle Andrée ZAMMIT, âgée de 17 ans, tuée la veille par l'explosion d'un obus piégé placé par le F.L.N. devant une boucherie ; cet attentat avait fait 4 autres morts supplémentaires et 24 blessés.

Bône était réputée pour être une ville relativement calme. Cependant, si on se reporte au tome 4 du livre d'Hubert Cataldo, on pourra constater que de nombreux attentats s'y sont déroulés durant ces années de guerre.

La grande majorité des Européens, qui ont vécu cette période, se reconnaîtra certainement dans ce récit et dans ce qu'elle pense profondément vis à vis de ce qui s'est passé à cette époque. Si les événements rapportés ici se déroulaient aujourd'hui, ils

alimenteraient les médias pendant plusieurs jours ; à l'époque ils ont été totalement occultés. Il y a peu de référence dans la littérature à ces tragiques événements et dans les rares cas où ils sont évoqués ils ne le sont pas avec précision. En ces années 1960, en Algérie, il n'y avait pas de cellules psychologiques. Pour personne. La vie, y compris celle des jeunes, semblait ne pas être une valeur !

### **Références**

- [1] Louis ARNAUD, Bône, son histoire,..ses histoires, Grd imprimerie Damremont
- [2] Hubert CATALDO, Bône - Hippone la Royale et sa région, Edition Jacques Gandini, 1998
- [3] Raphaël DELPART, Les oubliés de la guerre d'Algérie, Michel Lafon, 2003
- [4] Raphaël DELPART, Les souffrances secrètes des Français d'Algérie, Michel Lafon, 2007
- [5] Philippe LAMARQUE, Beautés et malheurs de Philippeville, dans la Guerre d 'Algérie n°13, pp. 70 – 74, 2008
- [6] Philippe LAMARQUE, Excursion aux environ de Blida, dans la Guerre d 'Algérie n°12, pp. 72 – 75, 2008
- [7] Daniel LECONTE, Camus Si tu savais..., Edition du Seuil, 2006
- [8] Jean PERONI, BÔNE Tu te rappelles, Imprimerie Dardelet – Grenoble, 1976
- [9] Jean – Pax MEFRET, 1962, l'été du malheur, Pygmalion, 2007
- [10] Pierre VALLAUD, La guerre d'Algérie, tomes 1 & 2, Acropole, 2005
- [11] Chantal WARION, Destins croisés à Mondovi, Edition Jacques Gandini, 2007
- [12] Article de la Dépêche de Constantine et de l'est Algérien, 14 décembre 1960
- [13] Site internet BÔNE la coquette, la gazette de la Seybouse – [http://bone.piednoir.net/titre\\_rubrique/nostalgie/noel](http://bone.piednoir.net/titre_rubrique/nostalgie/noel) mei
- [14] Site internet Dis papy c'était comment l'Algérie ? <http://hippone.blogspot.fr/r44809/La-mort-de-NOEL> MEI
- [15] Site internet <http://www.adimad.fr/combattants.html>
- [16] Paris presse l'intransigeant, 2 novembre 1954
- [17] Maurice Faivre, L'Armée d'Afrique et l'armée coloniale des origines à 1962, dans la revue de l'Algérianiste, n°131, pp. 4 à 17, septembre 2010.